



#BienChezSoi

Améliorer l'accessibilité des refuges, nouveaux ou existants

3e action intersectionnelle à prendre en
matière de logement



octevaw-cocvff.ca/logement

#BienChezSoi

3e action intersectionnelle à
prendre en matière de
logement

Qu'est- ce que ça veut dire?



3e action intersectionnelle à prendre en matière de logement

Améliorer l'accessibilité

- Il faut des logements abordables qui répondent aux besoins des femmes et des personnes de la diversité sexuelle à toutes les étapes de leur vie. Conformément à la Loi sur l'accessibilité pour les personnes handicapées de l'Ontario, cela doit comprendre celles qui vivent en situation de handicap. Il faut aussi considérer que les familles ne sont pas toutes pareilles, notamment pour ce qui est du nombre d'enfants.
- Pour rendre les services accessibles, il peut être nécessaire de penser au-delà des murs du refuge, y compris de considérer les autres services offerts dans la collectivité et les infrastructures comme le réseau de transport collectif, les rampes et les trottoirs.
- Par exemple, il faut veiller à ce que les trottoirs qui mènent à un refuge soient bien déblayés en hiver pour qu'ils restent accessibles aux personnes qui ont des enfants en poussette ou qui ont des problèmes de mobilité, notamment celles qui utilisent un fauteuil roulant ou une marchette.

#BienChezSoi

